

Rapport Annuel 2019



Rapport Annuel 2019

Sommaire

| | | |
|----------|--|-------|
| 1 | Présentation de la Fondation | 4-5 |
| 2 | Mot du Président | 7 |
| 3 | Rapport de la Directrice | 8-13 |
| 4 | Focus sur le Service éducatif itinérant (SEI) à l'occasion des 40 ans de son existence | 14-17 |
| 5 | Rénovation de l'aile Est du Palastre | 18-19 |
| 6 | Situation financière : Bilan et comptes de résultats 2019 | 20-23 |
| 7 | 2019 en quelques chiffres | 24-25 |
| 8 | Remerciements | 26 |

Fondation Pérène

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch

Nos valeurs

Intérêt supérieur de l'élève – accès à l'apprentissage
et à l'éducation – intégration et participation –
partenariat avec les parents – professionnalisme –
acteurs de la société – respect de la personne



01

Fondation Pérène

Centre jurassien de pédagogie et d'éducation spécialisées

Historique et présentation

L'éducation spécialisée débute en 1940 dans le Jura et se développe autour de l'accueil et de l'éducation des élèves à besoins particuliers. La Fondation Pérène voit le jour en 1999 de la fusion de deux institutions jurassiennes : le Foyer jurassien d'éducation et le Centre orthopédagogique Plein Soleil.

La Fondation Pérène est une fondation privée reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous l'autorité du Canton du Jura par son Département de l'enseignement, de la culture et des sports. La Fondation Pérène déploie ses activités dans l'ensemble du Canton du Jura.

Missions

La Fondation Pérène offre un accompagnement pédago-éducatif et pédago-thérapeutique adapté aux besoins particuliers d'enfants et d'adolescents de 0 à 20 ans rencontrant des difficultés significatives dans leur développement et leurs apprentissages.

Prestations

En partenariat avec les familles, la Fondation Pérène assume les prestations suivantes :

- l'intervention précoce spécialisée
- l'enseignement spécialisé
- l'accompagnement éducatif
- l'orientation professionnelle
- l'accueil résidentiel
- les mesures pédago-thérapeutiques
- les transports d'élèves et les repas

Conseil de fondation

Président : Jean-Marc Schmid

Vice-président : Pierre Bersier

Membres :

Dominique Froidevaux

Angéline Ruchti

Pierre-Olivier Cattin

Norbert Goffinet

Marcel Ryser

Organe de révision : FIDAG Jura SA

02

Mot du Président

« La rénovation de l'aile Est du Palastre est une réussite qui permettra un accueil des élèves encore plus performant »

L'année 2019 a été marquée par deux événements particulièrement importants, d'ailleurs liés. Nous avons inauguré l'aile Est du Palastre et une journée portes ouvertes a été organisée à cette occasion. Ces deux manifestations ont été particulièrement appréciées et festives, et j'en profite pour remercier tout le personnel qui s'est engagé pour que la fête soit réussie.

En ce qui concerne la rénovation de l'aile Est du Palastre, nous relevons que c'est une réussite qui permettra un accueil des élèves encore plus performant. En anticipant un peu (les chiffres définitifs ne seront connus qu'un peu plus tard), nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les devis ont été tenus.

De chaleureux remerciements sont également à adresser à la commission de construction ainsi qu'à toutes les entreprises qui se sont engagées afin de permettre une entrée en fonction à la date prévue.

La vente de la Villa Longs Champs n'est pas encore réalisée, de tels objets n'étant pas faciles à vendre, mais nous avons bon espoir de le faire dans des délais raisonnables.

Nous continuons de soigner nos rapports avec le Service de l'enseignement et les autorités cantonales, chacun devant comprendre les soucis et les besoins des autres. Une collaboration et des rencontres régulières rendent la chose possible. Mais une chose reste claire, les économies demeurent à l'ordre du jour et les perspectives financières à moyen terme sont mitigées. Nous devons faire preuve d'inventivité à l'avenir pour continuer d'offrir des prestations de qualité.

Le rapport que vous avez sous les yeux vous permettra de découvrir les multiples facettes et activités d'une institution telle que la nôtre. Je vous souhaite une excellente lecture.

Jean-Marc Schmid

« 2019 fut marquée par la commémoration des 40 ans du SEI et des 20 ans d'existence de la Fondation Père »

03

Rapport de la Directrice

« Peut-être que la lune, elle a des pattes pour marcher dans le ciel ? »

C'est par cette question qu'a débuté la journée de conférences marquant les 40 ans d'existence du Service Éducatif Itinérant (SEI) le 20 mars 2019. De quelles compétences faut-il disposer pour interroger ainsi le réel et poser une telle hypothèse ? Et que faire lorsque les questions d'un enfant du même âge n'ont pas la faculté d'émerger ?

Cette question posée par une enfant de 30 mois interroge nos représentations relatives à l'émergence d'une pensée rationnelle. Considérant l'importance du SEI et ses actions auprès des familles jurassiennes depuis 40 ans, nous avons choisi pour cette édition, de placer le focus sur les missions de ce dispositif de la Fondation Père.

2019 fut marquée par la commémoration des 40 ans du SEI et des 20 ans d'existence de la Fondation Père. Les événements célébrant ces jubiés ont été placés sous la conduite d'un groupe de travail interne enthousiaste et motivé. A l'occasion de ces

manifestations, nous avons pu mesurer l'attachement très fort des Jurassiennes et Jurassiens aux missions de la Fondation ainsi que la qualité des liens qu'elle a su tisser au fil des ans avec le réseau des institutions cantonales. C'est grâce à l'engagement constant de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation, à qui nous adressons toute notre reconnaissance, que l'accompagnement des enfants et élèves à besoins particuliers a pu se développer et permettre à la Fondation Père de s'inscrire dans le Canton comme un acteur incontournable.



Spectacle « la Vouivre » © photo – Marion Joray



20 mars 2019 : 40 ans du SEI

Cette journée d'étude marquait les 40 ans d'existence du Service éducatif itinérant (SEI). Pour ce faire, c'est à un panel d'experts que nous avons confié la mission d'éclairer le sujet des « Pratiques et enjeux de l'éducation précoce spécialisée ». Dans l'auditorium de Strate-J et sous la conduite de Mme Yasmina Bendjelloul, responsable du secteur thérapeutique de la Fondation Père, la journée a débuté par l'allocution de M. Martial Courtet, Ministre de la formation, de la culture et des sports. Le public principalement constitué de professionnels de l'enfance travaillant dans des structures cantonales et extra-cantonales a ensuite bénéficié d'une conférence de M. Nicolas Favez, professeur à l'Université de Genève sur « le comment et le pourquoi de l'éducation précoce spécialisée ». L'équipe des professionnelles du SEI a ensuite présenté les spécificités de son travail auprès des familles jurassiennes avant de céder le micro pour une table ronde croisant les regards sur la détection précoce et rassemblant les Dr Pierre-Olivier Cattin, pédiatre, Jean-Claude Minet, neuropédiatre et Gilles Simon, pédopsychiatre. La journée de formation s'est conclue par la conférence de M. Romain Lanners, directeur du Centre suisse de pédagogie spécialisée

qui a présenté l'évolution des concepts et des prises en charge dans les SEI d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait l'amitié de leur présence et contribué à la grande réussite de cette journée.

5-6 juin 2019 : spectacles des classes artistiques de la Fondation Père

En 2019, des élèves des trois espaces de Delémont, Bassecour et Porrentruy ont été initiés au théâtre de marionnettes. Les aventures de la Vouivre, animal mythique de nos contrées, ont été écrites et mises en scène par Nicolas Joray directeur artistique de la Compagnie la Dérive et Stéphane Thies animateur et médiateur théâtre à Cour de Miracles. C'est dans la grande salle de spectacle de Vicques qu'ont été présentées les 05 et 06 juin, les aventures de la Vouivre. Séduits par la poésie de la mise en scène et la délicatesse de la conduite de ces jeunes acteurs, le public a grandement apprécié cette œuvre fraîche et l'enthousiasme des élèves. Merci à Nicolas Joray et Stéphane Thies pour leur professionnalisme et la qualité de l'accompagnement qu'ils ont offert aux élèves.



15 juin 2019, balade gourmande dans les Franches-Montagnes

C'est par une journée ensoleillée que la Fondation a témoigné sa gratitude aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Pérène pour leur engagement et leur professionnalisme. Du Pré-Petitjean à Saignelégier, c'est un joyeux cordon de marcheuses et marcheurs qui s'est engagé sur les sentiers bucoliques des Franches-Montagnes. Après un pique-nique gourmand Sous la Neuve Vie, les différentes équipes se sont affrontées dans un Koh-Lanta d'entreprise mémorable sous l'experte conduite de Jura Découverte Nature et de son responsable M. Jonas Erzer. La visite de la BFM, la dégustation d'une délicieuse fondue et les astuces du magicien Anthony Biegel ont mis la touche finale à cette magnifique journée marquant les 20 ans de la Fondation Pérène où le mot RECONNAISSANCE s'est incarné de la plus belle manière.



21 juin 2019, participation au spectacle du cirque Knie

Pour célébrer les 20 ans de l'institution, la Fondation Pérène a invité l'ensemble des élèves à une représentation du cirque Knie. Grâce à un don généreux du Lions Club Delémont, les élèves ont pu bénéficier d'un moment de grâce et d'émerveillement. La magie circassienne opérant, les accompagnants et les élèves se sont laissés envoûter par les prestations des acrobates, les chevaux et les clowns de la famille Knie qui inaugurerait sa tournée 2019 à Delémont.

21 juin 2019, célébration des 40 ans de la République et Canton du Jura

Sacs au dos bien remplis et habités par l'enthousiasme insufflé par ses organisateurs, six classes de la Fondation Pérène ont arpenté les espaces dédiés aux commémorations de la création du Canton du Jura à Saignelégier. L'énergie et la fierté ressenties lors de l'interprétation de la Rauracienne resteront gravées dans les cœurs. Merci aux organisateurs de cette manifestation.



27 septembre 2019, inauguration de la rénovation de l'aile Est du Palastre

C'est dans un bâtiment grouillant des préparatifs de la journée portes ouvertes du lendemain que s'est déroulée l'inauguration de la rénovation de l'aile Est du Palastre. Dans le réfectoire attenant à la nouvelle cuisine professionnelle, M. le Ministre Martial Courtet et le Président de la Fondation Pérène ont souligné la plus-value engendrée par la mise à disposition de ces locaux qui dormaient depuis fort longtemps sous une lourde chape de poussière.

Cet investissement d'un peu moins de 3,0 millions, financé pour moitié par les fonds-propres de la Fondation et pour moitié par un emprunt hypothécaire, permet à la Fondation de renforcer sa capacité d'accueil et de relever les défis du futur. La dernière classe qui était encore localisée sur le site de Bassecourt a ainsi rejoint le Palastre. Nouvelles classes, espaces de repas, cuisine professionnelle, réfectoires modulables, salle d'école ménagère, salle d'activités créatrices sur textiles, salle multifonctions, salle de stimulation basale et vestiaires agencent désormais l'aile Est du Palastre. Élèves et collaborateurs se sont rapidement appropriés cet espace lumineux et fonctionnel. Nous adressons notre reconnaissance au Bureau Stähelin Partner Architectes SA, à la Commission de rénovation présidée par M. Pierre Bersier ainsi qu'à tous les artisans et ouvriers ayant œuvré durant près d'un an et demi sur le chantier. Une soirée conviviale rassemblant les artisans, nos partenaires institutionnels et les collaborateurs a conclu cette inauguration officielle.





28 septembre 2019, journée portes ouvertes

Samedi 28 septembre, la Fondation Pérène a revêtu ses habits de fête pour accueillir le public venu découvrir l'institution de l'intérieur et ses missions incarnées et mises en situations par des collaborateurs fiers de leur travail et désireux de partager leur enthousiasme. Les visiteurs ont répondu en très grand nombre à l'appel de la Fondation, se déplaçant entre le Palastre et l'internat de Pré-Rambévaux, puis s'attardant pour un moment d'apéritif à l'espace convivial animé par le Pépé Jazz Band. L'intérêt et la reconnaissance exprimés par les visiteurs ont profondément touché les collaboratrices et collaborateurs de la Fondation ; merci à toutes et tous pour ces témoignages d'attachement aux missions de la Fondation Pérène

Bâtiments

Outre la fin de la rénovation de l'aile Est du Palastre, la Fondation Pérène a poursuivi ses efforts en vue de trouver un acquéreur pour le bâtiment et le vaste terrain qu'elle possède à la Rue des Longs-Champs à Bassecourt. Si le succès n'a pas été au rendez-vous de 2019, gageons qu'il le sera en 2020 ! L'excellente situation du terrain, la qualité des aménagements extérieurs et le charme de la propriété laissent espérer une issue favorable, permettant à la Fondation d'honorer le remboursement des subventions acquises et la mise à disposition de liquidités.

Notons encore que le bâtiment pédagogique sis à la Rue Achille Merguin à Porrentruy est lui aussi en attente de travaux d'assainissement.

Ferme de la Combe es Monin : sa rénovation ayant été mise en pause depuis 2015 suite à la dissolution de l'Association des parents et amis de la Fondation Pérène (APAP) qui en avait la charge, la gestion de la ferme de la Combe es Monin sise sur le territoire de la Commune de Saulcy est revenue à la Fondation ; l'avenir de ce bâtiment devra prochainement faire l'objet de décisions de la part du Conseil de Fondation.

Contrat de prestations et projet « Repenser l'État »

Initialement prévue pour le premier semestre 2019, l'analyse du projet de Contrat de prestations par le Gouvernement a été reportée en raison de l'intégration des institutions paraétatiques au processus « Repenser l'État » dont l'objectif est de moderniser l'administration cantonale tout en visant une amélioration sensible de son efficacité. Pour l'État, il s'agit de revoir en profondeur l'ensemble des prestations fournies et de dégager la marge de manœuvre financière nécessaire au développement du Canton.

En toute logique, la même démarche a été demandée à toutes les institutions subventionnées dans le courrier qui leur a été adressé le 06 décembre 2019. Les services de l'État ont été chargés d'accompagner les institutions dans ces travaux de réflexion et d'analyse qui porteront en particulier sur le modèle de fourniture des prestations, leur mode de financement et les systèmes de gouvernance.

L'équipe de direction a été chargée par le Conseil de Fondation de mener la première réflexion qui mettra en perspective les prestations offertes par la Fondation Pérène dans un rapport intermédiaire qui devra être remis au Service de l'Enseignement (SEN) à fin avril 2020. Suite à l'analyse des rapports des différentes institutions, le Gouvernement chargera en 2021 les services de l'État de renégocier les contrats de prestations 2022 avec les institutions subventionnées qui sont sous leur responsabilité.

Financement de la Fondation Pérène

Annoncé en 2018 comme problématique, l'exercice comptable 2019 de la Fondation Pérène se solde par un bénéfice de CHF 51'680.70, soit un résultat bien meilleur que prévu, et ce principalement en raison du report de travaux d'assainissement de bâtiments et de la non ouverture de classes prévues au budget. La dispersion géographique ainsi que l'âge des élèves concernés par ces déplacements a impliqué des coûts de transports toujours élevés mais difficilement compressibles. La nécessité de répondre aux besoins très spécifiques de certains élèves a aussi engendré des coûts supplémentaires.

Le processus d'analyse des prestations consécutif au mouvement « Repenser l'État » inquiète les autorités de la Fondation Pérène, conscientes qu'il n'est sans doute pas possible d'économiser sans supprimer des prestations. Nous espérons que l'importance des missions de la Fondation Pérène saura convaincre les autorités cantonales du bien-fondé de leur soutien.

Du côté des prestations

L'année 2019 a vu la Fondation Pérène équiper toutes ses classes de tablettes numériques permettant d'élargir les ressources mises à disposition des élèves. Les logopédistes du secteur thérapeutique ont poursuivi le développement et le partage de leurs compétences dans le domaine des téléthèses, outils technologiques permettant par exemple à un élève non-verbal, de s'exprimer avec l'aide d'un logiciel spécifique intégré à une tablette numérique.

Les collaborations entre le Service de l'enseignement et la Fondation Pérène sont étroites ; en 2019, un travail particulier a été réalisé pour améliorer la transition entre le SEI et l'école ordinaire. Une réflexion portant sur la manière d'organiser les

intégrations partielles des élèves de la Fondation Pérène dans l'école ordinaire a été mise en route et portera ses fruits en 2020.

La mise en service de l'aile Est du Palastre a exigé de redimensionner et ajuster les ressources des services généraux pour ce qui relève de l'entretien ainsi qu'un redéploiement de l'infrastructure informatique. Une modernisation de la nomenclature des classes des secteurs éducatif et pédagogique a été réalisée : exit les « Ateliers de Développement », place aux « Classes éducatives » ; quant aux classes du secteur pédagogique, elles ont été réparties dans les deux espaces pédagogiques de Porrentruy et de la Vallée et leur terminologie adaptée au lieu de prise en charge ainsi qu'aux particularités de l'approche pédagogique adoptée.

Pour découvrir les missions de la Fondation Pérène, n'hésitez pas à ouvrir les portes de notre site internet <https://www.perene.ch/> ; vous y trouverez un reportage réalisé par Canal Alpha ainsi qu'une vidéo de présentation de la Fondation produite par Tagada Prod.

Générosité & Solidarité

Notre gratitude s'adresse aux différents donateurs qui soutiennent la Fondation Pérène tout au long de l'année. Grâce à leur générosité, des élèves et des familles bénéficient d'un soutien bienvenu pour le financement d'activités non subventionnées. Merci à celles et ceux qui par leurs mots ou leurs gestes, témoignent de leur attachement aux missions de la Fondation Pérène et lui permettent de garder un lien fort avec la population jurassienne.

Geneviève Constantin-Zufferey,

Directrice

04

Focus sur le Service éducatif itinérant (SEI) à l'occasion des 40 ans de son existence

Créé en 1978 par le Dr Friolet et placé sous la responsabilité de l'Hôpital, la nature pédo-éducative des prestations du SEI a rapidement plaidé pour son intégration dans un centre éducatif.

Depuis l'adoption de la RPT en 2007, les missions du SEI sont devenues des missions cantonales que la Fondation Pérène dispense par délégation. 40 ans, c'est aussi l'heure d'un bilan et ce dernier se décline pour le SEI en remerciements que nous souhaitons adresser aux familles qui bénéficient

de nos prestations, au Service de l'Enseignement qui soutient nos activités et au large réseau des professionnels de la santé et de l'éducation qui accompagne avec compétence le développement des enfants qui nous sont confiés.

Partons à la découverte des missions du SEI avec Mme Evelyne Grillon, responsable d'équipe du SEI

Mme Grillon, pouvez-vous décrire les missions du SEI ?

Le service propose soutien et conseil à tous les parents avec un enfant présentant des besoins éducatifs particuliers. L'intervention fait partie des approches holistiques «centrées sur la famille». Elle se veut précoce et s'adresse aux plus jeunes de la naissance à 6 ans. Elle est proposée sans participation financière sur l'ensemble du territoire cantonal dans un principe d'égalité des chances. L'intervention se fait principalement à domicile, les visites ont lieu une fois par semaine.

Suite au mandat médical du pédiatre et en collaboration avec la famille une évaluation individualisée des ressources et des besoins est effectuée par les intervenantes en éducation précoce spécialisée (EPS). Dans un délai d'un mois, un rapport d'entrée est présenté aux parents afin de convenir d'un projet commun. Chaque année, un rapport écrit permet d'évaluer la pertinence des objectifs posés et de redéfinir les suivants.

Selon les situations, un soutien est apporté afin d'orienter l'enfant vers les thérapies nécessaires, d'accompagner les parents auprès des médecins spécialistes et lors de l'orientation scolaire le moment venu.

Combien de familles jurassiennes bénéficient des prestations du SEI ?

En 2019, 61 enfants ont été accompagnés. Avec 27 entrées et 23 sorties.

Quels types de scolarité poursuivent les enfants accompagnés par le SEI ?

Dans les suivis qui se terminent pour les enfants en âge d'entrer en scolarité, il apparaît qu'environ deux tiers entrent en scolarité ordinaire, souvent avec du soutien et des aménagements. Environ la moitié d'entre eux reviennent à plus ou moins long terme en scolarité spécialisée.

Le tiers restant concerne des élèves commençant leur cursus en scolarité spécialisée, principalement en classes éducatives.

Comment se déroule une séance type d'intervention à domicile ?

La séance dure entre 75 et 90 minutes. La praticienne en EPS arrive avec un sac de jeux. Le matériel est choisi selon le niveau et les acquisitions en cours, en lien avec les projets du dernier rapport ; très souvent alternance d'un jeu plus exigeant avec un jeu plus «simple» et en principe un livre à la fin.

La séance se compose en général d'un moment avec l'enfant et son parent et ensuite échange entre adultes. La continuité des suivis réguliers dans le temps est importante, tant pour l'enfant que les adultes.



Depuis 2016, le SEI s'est doté d'une prestation supplémentaire, le Dispositif d'intervention précoce en autisme (DIPA) ; quelles en sont les spécificités ?

Le DIPA permet d'offrir à un enfant diagnostiqué TSA (trouble du spectre autistique) une stimulation plus importante en terme de temps. Basé sur programme ESDM (Eeary Start Denver Model), il propose une prise en charge précoce de type développemental. C'est une grande chance pour le SEI de pouvoir proposer cette prestation 3 fois par semaine aux familles concernées par l'autisme. Dans le cadre de notre service, chaque semaine un accompagnement pluridisciplinaire peut être proposé comprenant le DIPA , la psychomotricité, la logopédie et l'intervention à domicile.

Comment a évolué votre profession durant ces 20 dernières années ?

Les connaissances du développement des tous petits se sont affinées et enrichies. Les sciences neurodéveloppementales apportent régulièrement de nouvelles perspectives enthousiasmantes. La formation continue devient une nécessité mais aussi un plaisir.

Un grand changement, tout aussi important, concerne la dimension politique ; il n'y a maintenant plus de distinction entre bénéficiaires et non-bénéficiaires de l'AI. L'analyse des problèmes ne se fait plus selon un modèle d'assurance, mais à travers une approche plus large intégrant l'enfant, sa famille et son environnement. Il est dès lors possible de soutenir une frange étendue de la population enfantine ayant des difficultés quelle qu'en soit leur cause, tout en exprimant et respectant l'individualité de chacun.

La mutation numérique apporte un accès simplifié pour les adultes (natel, ordinateur) et pour les enfants grâce à des supports performants, par exemple pour le soutien à la communication et aux apprentissages spécialisés.

Quels sont les principaux défis qu'une praticienne en éducation précoce spécialisée doit relever ?

1. Bonne formation de base et formation continue
2. Polyvalence professionnelle
3. Connaissances théoriques larges (par exemple évaluation des situations selon le type de difficultés, de système familiale et d'âge, médiatisation des objectifs, analyse de la pratique, etc.)
4. Résistance au stress, patience et capacité d'acceptation des différentes contraintes et réalités
5. Capacité d'anticipation et d'organisation
6. Souplesse et compétences relationnelles
7. Ouverture au réseau
8. Capacité d'introspection et de supervision

Avec une riche carrière consacrée au développement des enfants à besoins particuliers, quels souhaits formuleriez-vous à l'attention des familles de ce Canton ?

Ces dernières années nous devons faire avec une liste d'attente frustrante, puisque le but principal est une intervention le plus précocement possible. Il y a une accélération du tournus des prises en charge pour répondre à chaque demande. Malgré l'opportunité de recours à des soutiens en vacation pour soulager l'équipe, la liste est difficile à résorber.

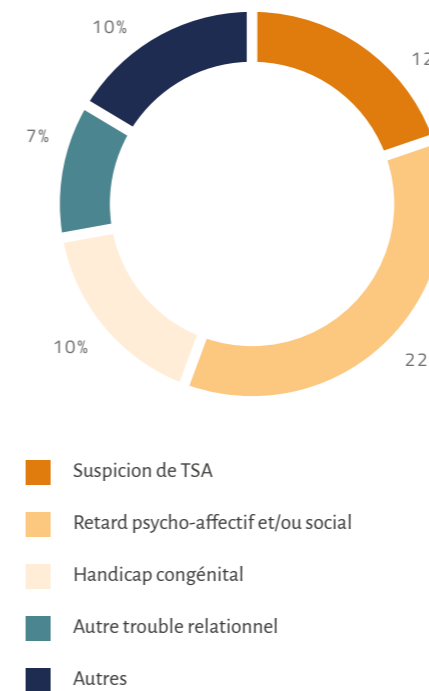
Je souhaiterais également que toutes les familles qui pourraient bénéficier de nos prestations puissent y avoir recours et donc sensibiliser encore davantage le corps médical à l'existence de notre service.

Et je souhaiterais par-dessus tout que chaque enfant en difficulté puisse recevoir l'aide dont il a besoin au moment où il en a besoin, par un accompagnement adapté et souple tout au long de sa vie.

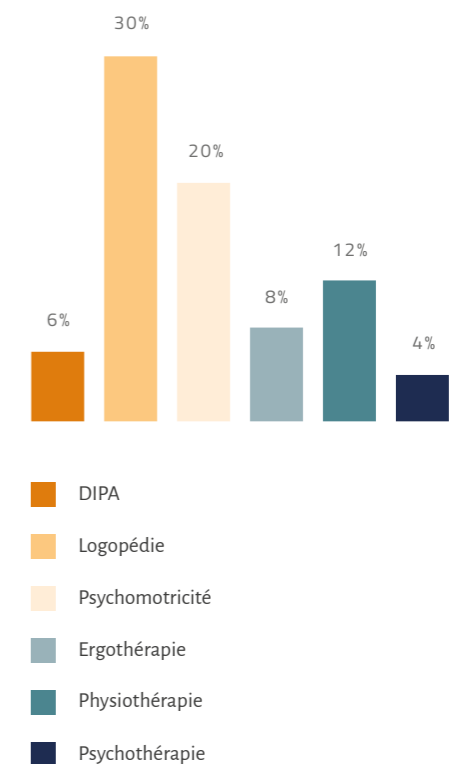
Merci Evelyne pour le partage de votre expérience !



Causes des signalements au SEI en 2019 (61 enfants)



Nombre d'enfants (sur un total de 61) ayant bénéficié de prestations complémentaires aux séances d'éducation précoce spécialisée (EPS) en 2019



05

Rénovation de l'aile Est du Palastre

Entretien avec M. Laurent Bertuchoz, architecte au Bureau Stähelin Partner SA et responsable de la rénovation de l'aile Est du Palastre.



Quels ont été les enjeux majeurs de cette rénovation ?

Un des enjeux majeurs a été de répartir et d'organiser de manière cohérente l'entier des besoins dans un volume existant, dans une simplicité apparente mais néanmoins avec une discrète note architecturale.

Effectuer les travaux en garantissant la sécurité des élèves et sans perturber le fonctionnement de l'institution présente dans l'aile Ouest a également été un enjeu de taille.

Rénover un espace pédao-éducatif dans une institution dédiée à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers présente-t-il des spécificités ?

Tous nos projets demandent bien entendu que nous soyons attentifs aux besoins spécifiques des utilisateurs. Cependant, les contraintes liées aux élèves pris en charge par l'institution sortent de l'ordinaire. Les trop rares ouvrages spécialisés et les recommandations des professionnels ont été riches d'enseignement et nous ont permis d'appréhender la perception particulière liée à certaine forme du spectre de l'autisme, notamment.

Concrètement, nous avons été attentifs à mettre en place des ambiances sobres au niveau de la matérialisation, en cherchant à réduire toute forme excessive de stimulation sensorielle.

Quelles difficultés avez-vous rencontré dans cette rénovation ?

L'infrastructure qu'implique la cuisine professionnelle a été par exemple un des éléments les plus compliqués à mettre en place, notamment par rapport au tracé de la ventilation reliant le monobloc installé dans les combles mais aussi à la mise en place du réseau d'écoulement des eaux usées transitant dans le vide sanitaire.

Une autre difficulté a consisté à organiser la construction pour mettre en place la grande salle de classe dans toute la profondeur du bâtiment. D'importantes adaptations de la structure ont été nécessaires.

Quels éléments de cette rénovation vous apportent le plus de satisfaction ?

Lors de l'assainissement de l'aile Ouest en 2010, nous avons défendu l'idée de conserver l'aile Est, plutôt que de la démolir. Sa façade a été rénovée mais aucune rénovation intérieure n'a été entreprise. La concrétisation du projet de regroupement pédagogique de la fondation sur le site du Palastre confirme que ce choix était fondé.

Relevons encore, comme autres motifs de satisfaction, l'agréable entente que nous avons rencontrée lors des réunions de la commission de construction et le bon accueil qu'ont fait les professionnels et les élèves à leur nouveau cadre de travail.

06

Situation Financière

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels 2019 consolidés par le Conseil de Fondation le 8 avril 2020. Ils sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Ils ont été contrôlés selon la Norme suisse relative au contrôle restreint par FIDAG Jura SA

Bilan

1 janvier - 31 décembre

| Description | 2018 | 2019 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actifs | 8 678 183,14 | 9 415 139,35 |
| Actifs circulants | 1 498 643,39 | 624 258,54 |
| Liquidités et titres | 1 355 217,94 | 460 910,69 |
| Créances et avances | 101 843,75 | 111 559,95 |
| Actifs de régularisation | 41 581,70 | 51 787,90 |
| Actifs immobilisés | 5 761 105,00 | 5 637 260,00 |
| Immobilisations corporelles meubles | 154 145,00 | 218 365,00 |
| Immobilisations corporelles immeubles | 5 606 960,00 | 5 418 895,00 |
| Actifs hors exploitation | 1 418 434,75 | 3 153 620,81 |
| Passifs | 8 678 183,14 | 9 415 139,35 |
| Dettes à court terme | 112 667,80 | 124 955,36 |
| Dettes à court terme résultant d'achats | 98 929,25 | 114 313,51 |
| Passifs de régularisation et prov. à court terme | 13 738,55 | 10 641,85 |
| Dettes à long terme portant intérêts | 3 570 000,00 | 4 503 745,60 |
| Provisions | 782 900,00 | 521 470,95 |
| Provision réfection Palastre 18 | 97 900,00 | |
| Provision remboursement subvention OFAS Longs-Champs | 400 000,00 | 480 000,00 |
| Provision financement compl. CP | 285 000,00 | |
| Combe es Monin APAP | | 41 470,95 |
| Capitaux propres | 4 212 615,34 | 4 264 967,44 |
| Capital des fonds | 602 471,27 | 603 142,67 |
| Capital | 640 620,05 | 640 620,05 |
| Bénéfice / perte reporté au bilan | 2 974 229,72 | 2 969 524,02 |
| Corrections amortissements à régulariser | | |
| Bénéfice/- perte de l'exercice | -4 705,70 | 51 680,70 |
| Bénéfice reporté au 1er janvier 2019 | | 2 969 524,02 |
| Bénéfice 2019 | | 51 680,70 |
| Montant à reporter au 1er janvier 2020 | | 3 021 204,72 |

Compte de résultat

1 janvier - 31 décembre

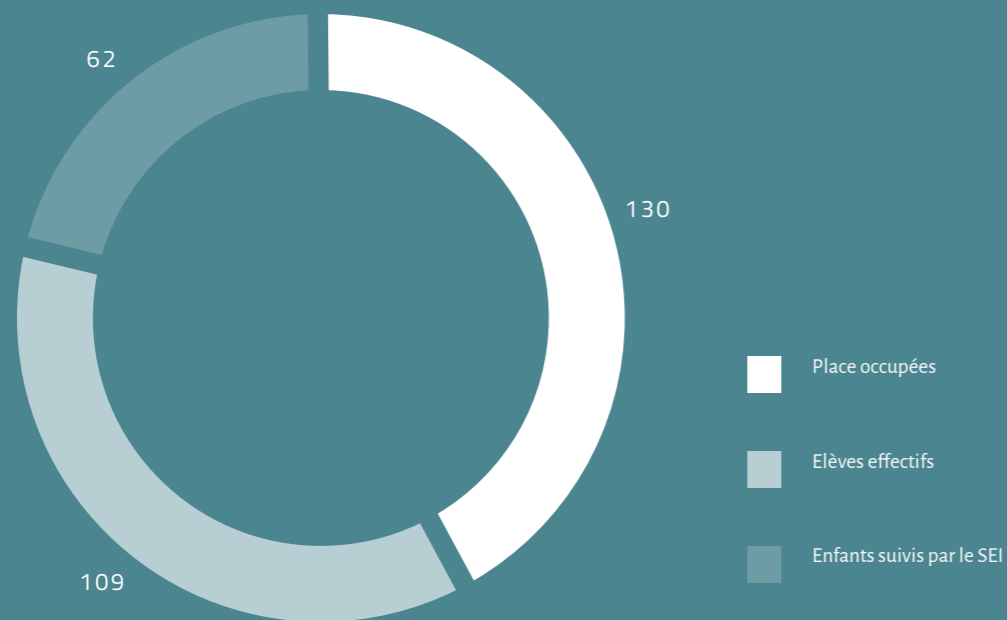
| Description | 2018 | 2019 |
|--|----------------------|----------------------|
| Produits d'exploitation | 10 063 834,80 | 10 065 495,40 |
| Contributions de la RCJU | 9 500 000,00 | 9 600 000,00 |
| Prestations individuelles & autres produits | 563 834,80 | 465 495,40 |
| Charges d'exploitation & hors exploitation | 10 053 540,50 | 10 031 714,70 |
| Charges de personnel, honoraires & transports | 8 745 927,35 | 8 831 205,80 |
| Charges de personnel | 8 282 924,75 | 8 323 143,05 |
| Honoraires pour prestations de tiers | 53 628,90 | 50 536,75 |
| Transports | 409 373,70 | 457 526,00 |
| Charges directes liées aux enfants | 214 988,65 | 228 670,90 |
| Activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques | 84 278,80 | 90 587,15 |
| Produits alimentaires | 130 709,85 | 138 083,75 |
| Autres charges d'exploitation | 706 996,75 | 588 887,34 |
| Loyers & charges ménagères | 47 458,40 | 49 716,50 |
| Investiss. remplac. entr. et rép. mob. et équip. | 16 397,50 | 17 449,57 |
| Entretien et réparation immeubles | 232 399,55 | 128 603,72 |
| Investissements et charges de véhicules | 75 168,25 | 71 207,95 |
| Assurances, droits et taxes | 38 110,45 | 37 267,10 |
| Charges d'énergie et évacuation des déchets | 102 331,40 | 100 506,40 |
| Charges d'administration, d'informatique et de publicité | 195 131,20 | 184 136,10 |
| Résultat financier | 81 870,20 | 78 134,21 |
| Amortissements | 288 454,05 | 289 108,45 |
| Résultat des activités hors exploitation | 15 303,50 | 15 708,00 |
| Résultat exceptionnel | 15 000,00 | -17 900,00 |

| Description | 2018 | 2019 |
|---|---------------------|---------------------|
| Résultat d'exploitation | | |
| Produits d'exploitation | 10 063 834,80 | 10 065 495,40 |
| Charges du personnel | -8 745 927,35 | -8 831 205,80 |
| Résultat brut 1 | 1 317 907,45 | 1 234 289,60 |
| Charges directes liées aux enfants | -214 988,65 | -228 670,90 |
| Résultat brut 2 | 1 102 918,80 | 1 005 618,70 |
| Autres charges d'exploitation | -706 996,75 | -588 887,34 |
| Résultat d'exploitation 1 | 395 922,05 | 416 731,36 |
| Résultat financier | -81 870,20 | -78 134,21 |
| Résultat d'exploitation 2 | 314 051,85 | 338 597,15 |
| Amortissements | -288 454,05 | -289 108,45 |
| Résultat d'exploitation 3 | 25 597,80 | 49 488,70 |
| Résultat des activités hors exploitation | -15 303,50 | -15 708,00 |
| Résultat d'exploitation 4 | 10 294,30 | 33 780,70 |
| Abaissement taux technique et mesures transitoires CP | -15 000,00 | |
| Correction exercice 2018 | | 17 900,00 |
| Bénéfice / - perte de l'exercice | -4 705,70 | 51 680,70 |

07

2019 en quelques chiffres

EFFECTIF ENFANTS / ADOLESCENTS



 **130**

130 places occupées
(classes spécialisées, classes éducatives)

 **109**

109 élèves effectifs

 **61**

61 enfants suivis par le Service éducatif itinérant (SEI), dont 6 suivis par le Dispositif d'intervention précoce en autisme (DIPA)

 **116**

72.5 équivalents plein temps (EPT), occupés par **116 collaboratrices et collaborateurs.**

 **7**

7 sites

 **380**

36 localités desservies quotidiennement, pour environ **380 trajets** et 9'600 kms hebdomadaires

08

Remerciements

Instaurer un partenariat de qualité avec les familles est une valeur essentielle de la Fondation Père.



En cette année jubilaire, nous tenons à souligner l'importance que nous accordons aux partenariats instaurés avec les autorités, les familles, les différentes institutions jurassiennes et extra-cantoniales, nos généreux donateurs ainsi qu'avec toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, nous font part de leur soutien et de leur amitié.

Nous remercions notre Ministre de tutelle, Monsieur Martial Courtet et son Chef de service, M. Fred-Henri Schnegg ainsi que les collaborateurs du Service de l'enseignement et des autres services de l'Etat pour leur bienveillance et la qualité de leur soutien.

Instaurer un partenariat de qualité avec les familles est une valeur essentielle de la Fondation Père. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement pour la confiance dont elles nous gratifient.

Fêter les 40 ans du Service éducatif itinérant et les 20 ans de la Fondation Père, c'est aussi prendre le temps de témoigner notre gratitude à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui œuvrent au service des missions de l'Institution. C'est grâce à leur engagement et leurs compétences que plusieurs générations d'élèves et d'enfants jurassiens présentant des besoins particuliers ont pu bénéficier d'une éducation et d'une scolarisation adaptée. Merci de tout cœur!

L'équipe de Direction

La Fondation Père est une fondation privée au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura par le Département de la formation, de la culture et des sports.

Equipe de direction 2019

Directrice :

Geneviève Constantin-Zufferey

Membres :

Clotilde Berdat

Responsable du secteur des services financiers, administratifs et généraux (SFAG)

Bertrand Fleury

Responsable du secteur éducatif

Yasmina Bendjelloul

Responsable du secteur thérapeutique

Patrizia Molo

Responsable du secteur pédagogique



avec le soutien de nos donateurs et de la



Fondation Pèrène

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch